



## FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES YVELINOISES

\*  
\* \* \*

# FORMULAIRE POUR LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

### Déposé par

**MALI-MÉDICAMENTS**  
187 route de Rambouillet – St Antoine  
78125 SAINT HILARION

Dossier transmis le 21 janvier 2016

*Formulaire à renvoyer par courrier à :*

**Monsieur le Président**  
GIP « Yvelines coopération internationale et développement »  
3 rue de Fontenay  
78000 VERSAILLES

# SOMMAIRE

Fiche de synthèse du micro-projet.....	3
<b>PARTIE A : Renseignements administratifs.....</b>	<b>6</b>
A1- Associations .....	8
A2- Communes et groupements.....	Erreur ! Signet non défini.
A3- Collèges ou projets impliquant des collègues .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>PARTIE B : Description du programme.....</b>	<b>14</b>
B1- Présentation synthétique .....	15
B2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>PARTIE C : Budget prévisionnel du programme .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
C1- Budget prévisionnel.....	Erreur ! Signet non défini.
C2- Tableau des valorisations .....	35
<b>PARTIE D : Sensibilisation locale au développement.....</b>	<b>37</b>
D1- Votre communication et vos activités en Yvelines .....	38
D2- Action spécifique de sensibilisation au développement.....	40
<b>PARTIE E : Signatures .....</b>	<b>41</b>
E1- Engagement du demandeur.....	42
E2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale.....	43
E3- Liste des pièces annexes à fournir .....	44
<b>PARTIE F : Annexes .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
F1- Recommandations à suivre pour la communication .....	Erreur ! Signet non défini.
F2- Notice d'information – Obligations légales .....	Erreur ! Signet non défini.
F3- Modèle de convention.....	Erreur ! Signet non défini.

## FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

## Nom de l'organisation



## Nom du Représentant légal de l'organisation

Monsieur Jean-Claude BEUF, Président

## Titre du projet

**Priorité sanitaire dans la région de PEL-MAOUE, poursuite de nos réalisations, latrines, puits, de nos campagnes de sensibilisation à l'hygiène et d'éducation à la bonne utilisation de l'eau.**

## Localisation du micro-projet

Le Mali, région de Mopti : cercles de BANKASS et de KORO, notamment la commune de PEL-MAOUE:

- concentration sur un pays et plus particulièrement, sur une région, le pays Dogon rural, non la falaise haut lieu touristique et classée au patrimoine de l'UNESCO mais la 'savane', région agricole isolée et oubliée, entre celle-ci et la frontière du Burkina-Faso.
- pas de dispersion des actions ni des opérations.

## Nombre de bénéficiaires directs

→ Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité :

- Puits KANIKOMOLE, commune de KANI- BONZON, cercle de BANKASS : 3 000 à 4000 habitants en fonction de la saison. Le nombre de têtes de bétail est fluctuant du fait de la transhumance.
- Puits du village d'ORO, commune de KOPORO-PEN, cercle de KORO : 918 habitants et environ 5000 têtes de bétail.

Soit : 4 000 à 5 000 personnes.

→ Pour la lutte contre le péril fécal :

291 élèves scolarisés sur les trois écoles franco-arabes pour la 1<sup>ère</sup> tranche, 204 garçons et 87 filles, puis dans une deuxième phase, trois autres écoles d'environ 150 enfants chacune.

Les enseignants et les habitants à proximité sont appelés à bénéficier eux aussi de ces infrastructures sanitaires.

Soit un retentissement du projet sur une population de 600 à 800 enfants scolarisés et une cinquantaine d'adultes.

→ Concernant la nouvelle campagne d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation à la nécessité du lavage des mains :

Celle-ci impactera les nouvelles écoles concernées par ce projet à terme, soit 600 à 800 enfants, mais les documents seront acheminés aussi sur les dix écoles publiques et catholique de PEL-MAOUDE, cibles de notre première session (939 élèves réparties pour moitié entre filles et garçons). Il est important de varier les supports pédagogiques. Les enseignants, les responsables des Comités de gestion des écoles (COGES) ont été formés et sensibilisés à ces problématiques, ils en sont les relais.

Soit 1 600 à 2 000 enfants et une centaine d'adultes concernés à terme.

### Objectif

Poursuite de nos objectifs d'amélioration des conditions sanitaires en faveur de cette région du Mali en permettant aux habitants d'avoir accès à une eau en quantité et de qualité, les besoins en eau n'étant couverts qu'à hauteur de 40% à 50%, en poursuivant l'implantation de latrines dans les écoles, démarche initiée depuis trois ans avec beaucoup de succès. Ces réalisations sont accompagnées d'une démarche éducative et de sensibilisation auprès de la population scolaire, les enfants étant les citoyens et responsables de demain.

#### Concrètement sur le terrain :

- Permettre aux populations de 2 villages (ORO et KANIKOMOLE) d'avoir un accès permanent à une eau de qualité et de pourvoir aux besoins quotidiens
- Améliorer les conditions sanitaires et d'hygiène dans 6 écoles (3 écoles franco-arabes : PEL-MAOUDE, ONGO, SOUGOUROU-KANA et trois autres écoles, TOUOUNAGOU commune de KORO-NA, KARAMA, commune de DOUKOUTOUNÉ I et ORO. Pour cela, nous les dotons de moyens d'assainissement simples, des latrines séparées filles - garçons qui permettent aussi à de meilleures conditions de scolarisation, de contribuer à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous construirons aussi, à titre de test, sur un site un puisard pour l'évacuation des eaux « sales », notamment dues au lavage des mains. Nous évaluerons cette expérience et au vu des constats nous généraliserons ou non ce type d'ouvrage contribuant à l'assainissement.
- Favoriser la préservation des ressources naturelles
- Cibler la population scolaire pour les campagnes d'information et de sensibilisation.

### Résultats attendus

Ces infrastructures, leurs bonnes utilisations et le respect des règles d'hygiène devraient contribuer à une amélioration sensible au niveau sanitaire et éviter ou du moins diminuer un certain nombre d'infections et de maladies, raison d'être de l'association Mali-Médicaments.

#### Localement :

- 2 villages, KANIKOMOLE et ORO seront ainsi équipés chacun d'un puits moderne à grand diamètre, sécurisé et permettant un accès à l'eau en quantité et en qualité en libre accès.
- Les villageois seront formés par ailleurs aux règles d'utilisation du puits et sensibilisés aux questions de règles d'hygiène.

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 écoles supplémentaires seront également dotées de latrines permettant la transformation des matières fécales recueillies dans une fosse étanche en engrais et pour l'une d'entre elles d'un puisard pour l'évacuation des eaux « grises ».</li> <li>- Les écoliers, sensibilisés aux règles d'hygiène et à la bonne utilisation de ces latrines seront ainsi les demandeurs à terme de structures performantes d'assainissement au niveau des eaux usées quelque soient leurs natures.</li> </ul>
<b>Activités à mener</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Creusement des puits dans les villages ciblés du fait de leurs déficiences dans ce domaine (ORO, KANIKOMOLE)</li> <li>- Création de latrines filles et garçons séparées dans les trois écoles franco-arabes de PEL-MAOUDE et sur les trois autres sites.</li> <li>- Création d'un puisards pour l'évacuation des eaux « sales » à proximité du point d'eau permettant le lavage des mains, analyse de l'utilisation faite, de l'impact de cette installation et voir si cet ouvrage ne favorise pas à proximité la prolifération de moustiques.</li> <li>- Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.</li> <li>- Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant.</li> </ul>
<b>Nombre de jeunes Yvelinois participant à l'action</b>
<b>Nature et date de la restitution en Yvelines</b>
Samedi 19 novembre 2016 à la salle de La Mare aux Loups au PERRAY-en-Yvelines (sous réserves de confirmation)
<b>Nom de l'opérateur d'appui agréé (le cas échéant)</b>

#### Budget prévisionnel du projet (en euros)

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses éligibles	30156	Apport du demandeur	18998
Dépenses éligibles à l'avance remboursable	0	Ressources du partenaire local	
Dépenses locales non éligibles	0	Partenaires financiers en France	0
Dépenses Yvelines non éligibles	0	Partenaires financiers à l'étranger	0
Frais de structure (2%)	603	<b>YCID</b>	
Dépenses imprévues (3%)	905	Dont Aide principale	12666
		Dont Aide "jeunes"	0
		Dont Aide "restitution"	500
		Dont Aide "OPAP"	0
<b>TOTAL</b>	<b>31664</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31664</b>
NB : le projet comprend un prêt d'honneur	0	Montant du prêt d'honneur	0

# **Partie A**

## **RENSEIGNEMENTS**

### **ADMINISTRATIFS**

#### **SUR LE DEMANDEUR**

---

*NB : si le demandeur est une association, il ne remplit que la partie A1*


**VEUILLEZ NOTER QUE LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT EST RESERVEE AUX MEMBRES D'YCID OU A DES ORGANISATIONS AYANT DEPOSE UNE DEMANDE D'ADHESION.**

**SI VOUS N'ETES PAS ENCORE MEMBRE D'YCID OU N'AVEZ PAS ENCORE FORMULE DE DEMANDE D'ADHESION, VOUS DEVEZ JOINDRE AU PRESENT DOSSIER UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION TELECHARGEABLE SUR LE SITE :**

**[www.yvelines.fr/gipycid](http://www.yvelines.fr/gipycid) rubrique « Organisation du GIP »**

## A1- ASSOCIATIONS

### 1- Présentation de l'Association.

<b>Nom complet de l'association</b>
<b>Mali-Médicaments</b>

<b>Sigle de l'association</b>
<b>Adresse du siège social</b>
<b>187 route de Rambouillet – St Antoine – 78125 SAINT HILARION</b>
<b>Numéro « Répertoire national des associations » ou RNA (attribué par la Préfecture)</b>
<b>W782000806</b>
<b>Numéro SIRET (attribué par l'INSEE)</b>
<b>805 260 239 00019</b>
<b>Date de déclaration initiale de l'association en Préfecture</b>
<b>Le 16/12/1975 par déclaration officielle, N°2037, parue au Journal Officiel JO le 17/01/1976 en page 503</b>
<b>Nombre de membres (à jour de leur cotisation)</b>



**En référence à l'année 2015 :****Actifs : 54**

**Occasionnels : par exemple** pour la collecte des fonds 'Opération brioches' le dernier week-end de septembre: 20 secteur de Neauphle le Château et le Vieux, 15 sur Montfort-L'Amaury, 32 à Rambouillet, plus divers **soit au total la mobilisation d'environ 80 personnes.**

*Pour la liste des communes (et paroisses concernées) se rapporter à l'arrêté préfectoral relatif à la campagne de 2015 joint. (Cf. Doc.)*

*Participation des personnels des écoles primaires de Saint Rémy-Les Chevreuses, des Mesnuls, des collèges Maurice Ravel et du Bel Air à Montfort-L'Amaury, de Catherine de Vivonne à Rambouillet.*

**Donateurs : une dizaine** (dont un donateur pour une somme de 5 000 à 10 000€ garantie de son vivant)

**2- Coordonnées des principaux représentants de l'Association.**

	Président	Secrétaire général	Trésorier	Chargé du projet
<b>NOM</b>	BEUF	VERRIEN (vice-président)	GILANT	BEUF // DURAND// METAIS
<b>Prénom</b>	Jean Claude	Dominique	Jean Marc	Jean Claude // Alain // Sylvain
<b>Téléphone</b>	01 34 83 53 01 – 06 12 03 32 29	01 30 41 09 27 – 06 17 10 44 68	06.43.11.34.4 5	
<b>E-mail</b>	<a href="mailto:jc.beuf@wanadoo.fr">jc.beuf@wanadoo.fr</a>	<a href="mailto:Dominique.verrien@wanadoo.fr">Dominique.verrien@wanadoo.fr</a>	<a href="mailto:jmgilant@free.fr">jmgilant@free.fr</a>	<a href="mailto:familleadurand@yahoo.fr">familleadurand@yahoo.fr</a> // <a href="mailto:metais.sylvain@gmail.com">metais.sylvain@gmail.com</a>

**3- Coordonnées des correspondants du projet sur le terrain.**

	Représentant de l'autorité locale 1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire	Représentant du service de l'Etat concerné	Représentant du partenaire local	Représentant local de l'Association Correspondant officiel en application de l'art.8bis des statuts
<b>NOM</b>	TOGO			TOGO
<b>Prénom</b>	Ansama Robert			Ansama Robert
<b>Téléphone</b>	0022376259488			0022376259488
<b>E-mail</b>	<a href="mailto:ansamatogo@yahoo.fr">ansamatogo@yahoo.fr</a>			<a href="mailto:ansamatogo@yahoo.fr">ansamatogo@yahoo.fr</a>

**3- Données financières de l'Association.**

Veillez joindre le dernier budget prévisionnel voté par l'Association (année en cours) (cf. budget 2016) ainsi que le dernier compte de résultat adopté (année passée) (cf. exercice 2015).

BUDGET 2016		AG du 17/01/2016	
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	600,00 €		
Dons	600,00 €		
Don exceptionnel:	5 000,00 €		
Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 5000)	6 550,00 €	Achat denrée opération 'brioches'	1 000,00 €
		Affiches Tracts opérations'brioches'	100,00 €
		Fonds de caisse "brioches"	550,00 €
Ventes d'objets 'art dogon' (40 ans,...)	500,00 €		
Animations (billeterie chorale Mosaïque,...) (40 ans):	500,00 €		
Marchés de Noël	1 000,00 €	Achat objets artisanaux	500,00 €
Vide-grenier (St Hilarion ...€ +Sonchamp ...)	500,00 €	Frais de stand	30,00 €
Opération 'jus de pomme'	600,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et B)	400,00 €
Défraiements frais d'intervention établissements scolaires	50,00 €		
subvention GIP Y-CID (1j d'animation: action en Yvelines)	500,00 €	Restitution journée d'action en Yvelines due au GIP Y-CID	500,00 €
Micro-dons (opération oct 2016)	1 300,00 €	Achat de médic. en métropole pour expédition:	500,00 €
		Vir. pour achat médic. Sur place (500 sur 4 sites au printemps et à l'automne)	4 000,00 €
Arrondi sur salaire	0,00 €	Frais d'envois colis (médic. Et autres)	800,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	500,00 €
		Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles	1 500,00 €
		Formation intervenants + outils pédagogiques	150,00 €
Subv GIP Y-CID (nv proj. 32 500€ subv 13 000€ versement 80%)	10 400,00 €	Vir. 1er puits ORO en partenariat avec le GIP Y-CID	8 500,00 €
Agence française développement	0,00 €	Vir. 2ème puits en partenariat avec le GIP Y-CID (chantier automne 2016)	7 400,00 €
		Vir. Latrines 3 écoles franco-arabes en partenariat avec le GIP Y-CID	8 000,00 €
		Aide micro-crédit des femmes	500,00 €
		40 ans: participation frais de voyage amis maliens participant aux festivités	1 700,00 €
		40 ans: assurances	120,00 €
		40 ans: frais de communication, tracts, affiches,...	500,00 €
		40 ans: semaine évènementielle	1 000,00 €
		Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Adhésion PS-Eau	0,00 €
		Assurance MAIF 2016	110,00 €
Prélèv. sur fonds de réserves (10 000€ invest + 1 000€ 40 ans)	11 000,00 €	Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprimante..)	300,00 €
Interêts	80,00 €	Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,..)	150,00 €
Divers:	0,00 €	Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion	100,00 €
		Dédommagements partiels	150,00 €
		Impondérables - divers	70,00 €
<b>Total:</b>	<b>39 180,00 €</b>	<b>Total:</b>	<b>39 180,00 €</b>
<b>Prévision Résultat exercice 2016 en équilibre:</b>		<b>0,00 €</b>	







# **Partie B**

## **DESCRIPTION DU PROJET**

---

## B1- PRESENTATION SYNTHETIQUE

*NB : un dossier technique et financier détaillé peut être joint en pièce annexe au formulaire.*

### 1- Données générales.

#### Localisation du projet

(veuillez préciser les différents niveaux géographiques : région, département, commune, village...)

**Le Mali, région de Mopti : cercles de BANKASS et de KORO en pays Dogon:**

- Puits : village d'ORO, commune de KOPORO-PEN, cercle de KORO et KANIKOMOLE, commune de KANI- BONZON, cercle de BANKASS
- Latrines : PEL-MAOUDE le bourg, SOUGOUROU-KANA, ONGO commune de PEL-MAOUDE, cercle de KORO, TOUROUNDAGOU commune de KOPORO-NA, KARAMA, commune de DOUKOUTOUNÉ I et ORO



#### Population résidant sur le territoire concerné par le projet

→ **Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité : Accès libre de droit pour l'ensemble de la population :**

- Puits du village d'ORO, commune de KOPORO-PEN, cercle de KORO : 918 habitants répartis entre 465 hommes et 453 femmes, d'origine Peuls et Dogon. Les têtes de bétail se répartissent en ovins et caprins pour 2 058 bêtes et 3 065 bovins.

Actuellement, l'approvisionnement en eau est assuré grâce à deux puits traditionnels en très mauvais état et un puits à grand diamètre sans enclos.

- Puits KANIKOMOLE, commune de KANI- BONZON, cercle de BANKASS : habitants d'origine dogon, c'est un des premiers lieux habités par cette ethnie après les Téléms dont l'habitat était implanté plus anciennement dans la falaise de Bandiagara. Les peuls sont présents mais en nombre fluctuant, c'est un lieu de passage obligé entre la plaine et le plateau de cette falaise pour la transhumance. La population habituelle de 3 000 habitants peut en conséquence atteindre les 4 000.

Actuellement les besoins en eau sont très peu couverts quel que soit le quartier, la réalisation est donc très attendue. Ce site serait réalisé en priorité.

*Une photo illustrant les réalisations projetées : (puits de WAGOUROU 2014-2015) :*



- Pour la lutte contre le péril fécal : l'association privilégie la population scolaire:  
291 élèves scolarisés sur les trois écoles franco-arabes pour la 1<sup>ère</sup> tranche, répartis entre 204 garçons et 87 filles, sur les sites suivants : le bourg de PEL-MAOUDE, les villages de SOUGOUROU-KANA et d'ONGO. Les directeurs de ces écoles sont très demandeurs de ces infrastructures, d'autant plus que depuis deux ans les écoles publiques et catholiques de PEL-MAOUDE en ont été pourvues grâce à notre financement en partenariat avec le département des Yvelines. Une deuxième phase de ce projet permettra l'installation de tels ouvrages dans trois autres écoles des communes de KOPORO-NA, KOPORO-PEN et DOUKOUTOUNÉ I soit environ 300 à 500 enfants supplémentaires potentiellement concernés. Les enseignants et les habitants à proximité sont appelés à bénéficier eux aussi de ces infrastructures sanitaires.

L'association MALI-MEDICAMENTS a pour objectif à terme de doter toutes les écoles de la région des cercles de KORO et BANKASS de ces commodités.

*Une photo illustrant les infrastructures projetées (cour de l'école publique de TENDELY) :*





→ **Pour la nouvelle campagne d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation à la nécessité du lavage des mains :**

Elle impactera le milieu scolaire et les usagers des villages concernés pour l'accès à l'eau, denrée vitale. Elle inclura pour un site le test de l'implantation d'un puisard « eau sale » à destination des eaux de lavage des mains, actuellement eau souillée rejetée n'importe où et évaluera son efficacité au niveau sanitaire.

#### **Contexte de votre intervention**

*(veuillez préciser l'environnement légal et administratif du secteur d'intervention concerné)*

✓ **Données générales:**

Au Mali dans la région de MOPTI, les cercles de KORO et de BANKASS se situent à mi-chemin entre la falaise de Bandiagara, site classé au rang de patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et la frontière Burkinabé, dans la plaine semi désertique, du pays dogon. La Route Nationale RN 14, non goudronnée, coupe la commune de PEL-MAOUE en diagonale et puis passe par le chef-lieu du cercle, KORO. C'est un axe essentiel de communication entre MOPTI et la frontière du Burkina-Faso. Elle se prolonge dans ce pays par la Route Nationale goudronnée RN2 desservant OUAHIGOUYA et la capitale OUAGADOUGOU.

Le climat y est de type sahélien.

La commune de PEL-MAOUE est constituée d'un centre bourg d'environ 5 000 habitants, et de 9 villages et hameaux attenants répartis dans un rayon d'une vingtaine de km autour, l'ensemble étant estimé lui-même à environ 20 000 habitants. Les Dogons cultivateurs y cohabitent avec des éleveurs Peuhls, semi-nomades et une minorité Mossi quant à elle sédentaire. Les fonctionnaires restent néanmoins essentiellement constitués de Bambara.

La commune n'est desservie par aucun réseau électrique, il en est de même pour les autres communes concernées.

**Mali-Médicaments intervient dans cette région depuis plus de 25 ans et est pratiquement la seule ONG du secteur depuis plus de 10 ans. Des liens très forts se sont noués et l'association peut faire appel à un certain nombre de partenaires de confiance sur place. Mali-Médicaments a nommé un représentant local de l'association en la personne de Monsieur Robert Ansama TOGO, par ailleurs cumulant les fonctions de 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et responsable du Plan de Développement et d'Aménagement local notamment**

## **pour l'eau et l'assainissement.**

### ✓ Dispositif(s) de soins:

Un dispensaire est implanté au centre bourg et dépend de la paroisse catholique de PEL-MAOUE. Le champ de compétences de la paroisse couvre la totalité de la superficie de la commune mais s'étend aussi sur l'ensemble des cercles de KORO et BANKASS. Mali-Médicaments y fournit une aide financière pour l'acquisition de médicaments à destination des plus nécessiteux, quelle que soit leur confession et origines.

Au printemps 2015, un dispensaire d'Etat, sous gestion communale, conformément à la Loi de décentralisation, a ouvert ses portes avec un personnel nouvellement nommé. Mali-Médicaments a procédé à un virement financier le 24 juin 2015 afin que cette structure puisse se constituer elle aussi un stock de médicaments à l'intention des personnes les plus démunies.

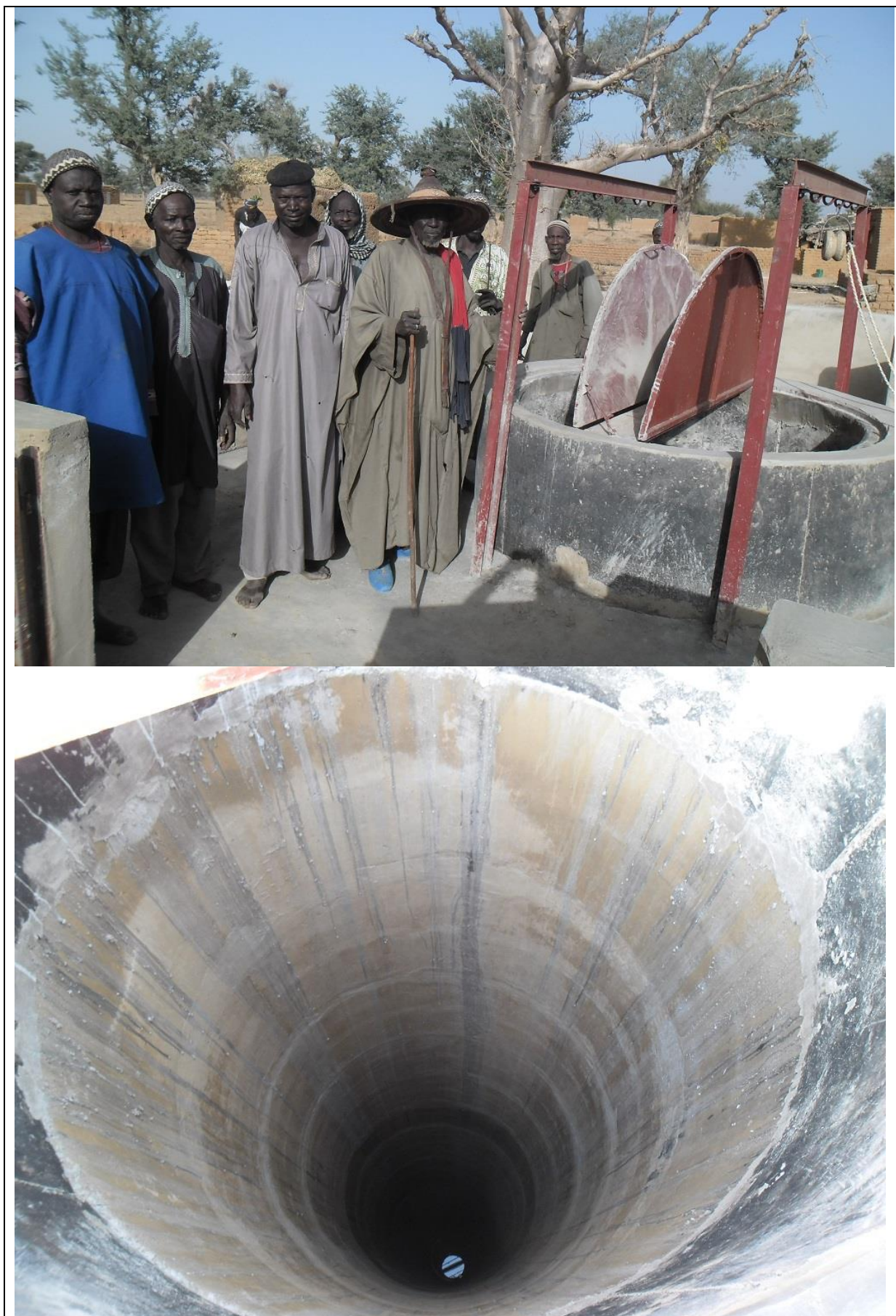
### ✓ Accès à l'eau:

Les besoins en eau, denrée vitale pour la population n'y sont couverts qu'à hauteur de 48% d'après les dernières études réalisées sur la commune de PEL-MAOUE. Celles-ci constatent par ailleurs que les points d'eau par pompages mécaniques n'ont qu'une efficacité de un tiers (1/3 en panne et en attente de pouvoir être réparé, 1/3 définitivement hors d'usage, 1/3 fonctionnel). S'agissant des pompages électriques photovoltaïques la moitié d'entre eux est fonctionnelle. Il est à signaler aussi que sur 6 forages réalisés dans la région par différentes ONG, trois d'entre eux sont aveugles.

**Ces données confortent l'orientation actuelle de Mali-Médicaments de financer le creusement de puits modernes à grand diamètre, la population étant en manque d'eau et ne pouvant pas financer actuellement le coût de la maintenance inhérent à tout procédé d'exhaure autre que par motricité humaine.**

Cette maintenance supposerait par ailleurs une expertise et des possibilités d'approvisionnement en pièces détachées qui sont aujourd'hui encore peu répandues dans la région. Ainsi l'eau fournie avec le concours de l'association Mali-Médicaments peut-elle être puisée par tous y compris par les Peuls nomades qui n'accèdent pas facilement d'ordinaire à ce type de point d'eau.

*Ci-joints, trois photos illustrant nos réalisations en ce domaine : fin décembre 2015, le Puits de BIRE-DOGON :*







**Le Plan de développement pour l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'aménagement du territoire (PDSEC) remonte à 2008 avec une programmation prévue pour 5 ans. Actuellement, Il est donc obsolète. La politique en ce domaine n'a pas été redéfinie. A l'issue des futures élections municipales, reportées plusieurs fois, les nouveaux élus auront cette tâche. Cependant, un comité de gestion de l'eau et de l'assainissement vient d'être créé associant les membres de la municipalité actuelle, les Chefs de village et les acteurs de terrain.**

**Les sites retenus pour les prochains chantiers sont le fruit de la concertation entre ce comité, du 1<sup>er</sup> adjoint au Maire en charge de ce dossier et des membres de l'association.**

✓ **Assainissement:**

Quant à l'assainissement, seules quelques latrines individuelles existent et des latrines attenantes à la Mairie de la commune de PEL-MAOUE qui ont été réalisées en 2011 et de même de tels ouvrages dans l'école publique et son homologue catholique du centre bourg. Les autres latrines implantées dans les enceintes des écoles sont dues au financement de Mali-médicaments en partenariat avec le Département des Yvelines et fonctionnent pour les premières ainsi construites depuis 2012.

**Les futurs chantiers résultent d'une demande très forte des directeurs d'école et des parents d'élèves. Là aussi Mali-Médicaments sollicite l'accord de tous pour ce projet, l'autorité éducative de la région, des directeurs, du Maire de PEL-MAOUE, des chefs de village concerné.**

**Historique de votre intervention**

*(veuillez préciser si vous êtes déjà intervenu sur ce territoire ou sur un projet similaire, et comment avez-vous été amené à concevoir ce projet)*

Lors de ces deux dernières venues en France, notre correspondant officiel local et ami malien nous avait beaucoup questionnés au sujet des commodités et de leur fonctionnement. Nous avons recherché de la documentation sur internet et notamment sur le site UNICEF, appropriée aux données locales. Au nom de la municipalité de PEL-MAOUE en tant que 1er Adjoint au Maire, Il souhaitait que nous implantions des latrines dans les enceintes scolaires, ce que nous avons commencé à réaliser à TEMEGOLO et BARAGNAGOLE en 2012. Pourquoi ces sites en priorité? Mali-Médicaments, en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, y avait par ailleurs financé le creusement de puits moderne à grand diamètre à destination de l'ensemble de la population d'où à la fois la possibilité d'avoir l'eau nécessaire à l'usage des dites latrines et de limiter la contamination des nappes d'approvisionnement des puits en question par la défécation à l'air libre.

Une autre donnée à contribuer à cette volonté de se doter de prémices d'assainissement, la mairie de PEL-MAOUE avait construit en 2011 des latrines attenantes à ses locaux. La population s'est rapidement appropriée ces commodités et a fait part de son souhait d'en bénéficier dans d'autres lieux publics (écoles, marchés,...)

De plus, lors de son dernier voyage en France à l'automne 2013, où il représentait officiellement la commune de PEL-MAOUE à l'occasion de la tenue des manifestations préliminaires "An Ka Willi" et des Assises de la Solidarité Internationale des Yvelines, le Mali étant le pays invité d'honneur, les questionnements de notre correspondant local se sont aussi axés sur l'hygiène et la problématique des infections par les vers. Il souhaitait que nous poursuivions l'implantation de latrines dans les enceintes scolaires où par ailleurs l'eau de qualité était déjà disponible ou en passe de l'être du fait de nos travaux projetés en matière de puits mais que nous aidions aussi à sensibiliser les jeunes aux règles d'hygiène élémentaires.

Une autre demande était par ailleurs formulée par les directeurs d'école et les parents d'élèves qui était de pouvoir disposer dans les enceintes scolaires de matériels de soins et d'urgence afin notamment d'enrayer certaines infections et de diminuer les complications médicales. N'oublions pas que le seul dispensaire jusqu'en 2015 est situé à PEL-MAOUE dans le bourg et que les villages ou hameaux, ne serait-ce que de cette commune, sont implantés dans un rayon s'étendant jusqu'à une vingtaine de km.

En 2013, Mali-Médicaments a doublé les installations de TEMEGOLO et BARAGNAGOLE, créant des toilettes séparées filles - garçons, creusé un puits à WIWALL, hameau de BARAGNAGOLE, un autre

puits à TENDELY et réalisé un ensemble de latrines filles- garçons dans l'enceinte de leur école. En 2014, l'association a financé à nouveau des latrines à ANDIAMA. En décembre, elle a organisé avec le concours de l'infirmier du dispensaire de PEL-MAOUE, du pharmacien de la ville de KORO, de notre correspondant local, avec l'aide logistique de la mairie de PEL-MAOUE (prêt d'une salle,...) et l'autorisation des instances éducatives, une formation à destination des directeurs d'écoles et des responsables des comités de gestion. Nous l'avons étendue à toutes les écoles publiques de la commune de PEL-MAOUE et à l'école catholique située dans le bourg. Par ailleurs ce jour- là, la dotation en petit matériel et en médicaments pour les premiers soins a été remise aux responsables appelés à la mettre en œuvre.

Par la suite, Mali-médicaments a fait parvenir deux jeux, dupliqués et plastifiés, de la boîte à idées "Les bons usages de l'eau" conçue par la région de Matam au Sénégal et outil recommandé à destination du Mali par l'organisme PS-Eau, pour expérimentation en tant que support pédagogique à destination des enseignants. Très vite, au regard de la demande pressante des directeurs d'école, les membres de l'association en ont produit et envoyé six autres jeux.

En conclusion:

Cet ensemble d'opérations, cohérent au niveau sanitaire, s'avère être un grand succès comme en témoignent de nombreuses lettres de remerciements qui nous sont parvenues et la demande émanant du directeur des trois écoles franco-arabes du secteur qui prie Mali-Médicaments de pouvoir bénéficier des mêmes services.

D'ores et déjà, en décembre 2015, une deuxième session de formation a eu lieu , encadré cette fois par le Docteur nouvellement nommé sur le dispensaire d'état de PEL-MAOUE, à destination des personnels enseignants des écoles franco-arabes, des personnels nouveaux suite à mutation et des responsables des COGES.

Quant à l'accès à l'eau, nous rappellerons que les besoins ne sont couverts qu'à hauteur de 40 à 50% des besoins sur toute la région, en comptant les puits traditionnels pour la plupart en très mauvais état, les puits en briques ou crépi, dorénavant interdits par l'OMS et le parc opérationnel par pompes mécaniques ou photovoltaïque.

Depuis 10 ans, nous essayons de financer le creusement ou la restauration de un voire deux puits par an en tenant compte du Plan de Développement Local et des urgences locales (ensablement, effondrement,...).

L'expertise de Mali-Médicaments tant dans le domaine de l'eau que de l'assainissement étant reconnue, son savoir-faire en formation et sa régularité dans l'aide des centres de soins très appréciés, les Chefs des villages dans un premier temps d'ONGO, de SOUGOUROU-KANA et de PEL-MAOUE se sont portés demandeurs puis ceux des villages de TOUOUNAGOU, d'ORO et de KARAMA. Ils ont interpellé le Maire Adjoint, en charge de ce dossier pour la faisabilité, de même au regard de la situation constatée critique au niveau approvisionnement en eau à ORO et KANIKOMOLE, d'où ce projet « Priorité sanitaire dans la région de PEL-MAOUE, poursuite de nos réalisations, latrines et puits, de nos campagnes de sensibilisation et d'éducation à la bonne utilisation de l'eau » soumis à la commission.

## 2- Description du projet.

### Identification du besoin

*(Quel est le besoin concret auquel votre projet entend répondre et comment ce besoin a-t-il été identifié ?)*

*Extrait du livret PS-Eau, Développer les services d'Assainissement - 16 questions pour Agir:*

*"Pour éviter la transmission des germes contenus dans les matières fécales, qui sont à l'origine de la plupart des maladies diarrhéiques, ces trois niveaux d'intervention sont complémentaires : l'accès à une eau potable, de bonnes pratiques d'hygiène, l'accès à un assainissement amélioré."*

Ces trois phases sont bien inhérentes au projet présenté par Mali-Médicaments et contribuent donc aussi bien dans leurs réalisations et que par leurs effets attendus à l'établissement d'un meilleur environnement sanitaire.

La population est demandeuse et partie prenante du projet (cf. Paragraphe précédent).

### Bénéficiaires finaux du projet

*(Qui sont les personnes pour lesquelles vous mettez en œuvre ce projet, et combien sont-elles ?)*

*Cf. Paragraphe précédent « Population résidant sur le territoire concerné par le projet.*

Cependant, nous pouvons compléter la réponse à cette question par les précisions suivantes : De par la création d'un puits, de latrines dans les écoles, ce type de projet est visible. Il contribue à alimenter l'économie locale, les matériaux sont achetés sur place, le maître d'œuvre fait appel à des artisans locaux, forgeron, maçons. Le projet crée donc de la richesse, des emplois et engendre "des services publics" sans que pour cela la population soit dans l'obligation de s'endetter ou de diminuer son pouvoir d'achat, au contraire.

Cependant elle assure aussi sa quote-part en fournissant notamment de la main d'œuvre non qualifiée (Cf. partie valorisation du projet). La population est donc actrice, fière de contribuer à l'aboutissement de projets qui sont initiés par eux.

### Maître d'ouvrage local du projet

*(Quelle est la structure locale qui sera en charge de réaliser le projet et sera propriétaire des infrastructures et équipements ? De quelles capacités et compétences dispose-t-elle pour conduire ce projet)*

Historiquement, depuis au moins 25 ans, Mali-Médicaments a toujours travaillé de concert avec la paroisse catholique de PEL-MAOUDE en accord avec le Maire, Thomas TOGO (5ème mandat). En effet, suite à entente entre élus, le champ de compétences relatif au domaine de l'eau, de l'assainissement a été confié au 1er Adjoint au Maire, Robert Ansama TOGO (4ème mandat) en sachant que la mise en œuvre pour l'essentiel serait réalisée par les membres du personnel de la paroisse, et plus particulièrement:

**- avec son économiste, Monsieur Robert Ansama TOGO :**

Initialement recruté par les pères blancs comme maçon mais dont les capacités ayant été remarquées et utilisées au fil du temps l'ont conduit à être toujours davantage employé pour le bien commun et le développement des activités de cette paroisse. De plus, Monsieur Robert TOGO s'est formé et est actuellement détenteur d'un BTS de gestion et de comptabilité. Il est salarié de la paroisse en tant qu'économiste et est par ailleurs coordinateur des projets d'aide aux dispensaires, aux hôpitaux, de la solidarité et du programme pour l'accès à l'eau.

Jusqu'en 2012, Monsieur Robert TOGO gère les fonds alloués par Mali-Médicaments dans la comptabilité de la paroisse en accord avec les autorités religieuses.



Actuellement et depuis 2013, l'argent que nous envoyons est viré sur notre propre compte à l'agence d'Eco Bank à KORO, Monsieur Robert TOGO en tant que correspondant officiel de Mali-Médicaments est mandataire de ce compte et agit en notre nom et conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. L'article 8 bis de nos statuts a créé pour ce faire le poste officiel de correspondant local de mali-Médicaments et l'Assemblée générale qui a suivi l'adoption des nouveaux statuts a désigné officiellement Monsieur Robert TOGO à ce poste. C'est ainsi qu'il émet les chèques au profit des fournisseurs, des artisans,...sur présentation de leurs factures.

Monsieur Robert TOGO coordonne l'action, recueille l'accord des autorités administratives au niveau supérieur de l'Education, de l'évêché, des directeurs d'écoles, des responsables des centres de gestion et obtient le prêt de la salle de réunion à la mairie pour les formations dispensée sur l'hygiène et les bons usages de l'eau.

Exerçant aussi les fonctions de premier Adjoint au Maire et en tant que responsable pour le district du Plan de Développement pour l'Accès à l'eau, il procède à l'enregistrement des terrains destinés à recevoir nos ouvrages afin qu'ils soient libre de droit et accessible à tous, il contracte au nom de la mairie les assurances pour les intervenants et les chantiers.

En résumé:

**De fait, le partenaire de Mali-Médicaments pour les domaines de l'eau et de l'assainissement, c'est la commune, représentée par le 1er Adjoint, l'opérateur étant le correspondant officiel de Mali-Médicaments sur place lequel utilise la logistique de la paroisse.**

**Depuis 25 ans, Mali-Médicaments œuvre de concert avec les mêmes partenaires, nous avons appris à nous connaître, à nous apprécier, à nous compléter. La confiance est là. Les procédures sont rodées. Un état d'esprit est créé qui de plus est mis au service du bien commun.**

**La création récente par arrêté municipal d'un comité de pilotage pour l'eau et pour l'assainissement associant la municipalité, les Chefs de village, les acteurs de terrain et les associations telle que la nôtre en est bien la résultante et est porteuse d'espoir.**

- avec Ghana TOGO, puisatier et contremaître maçon:

Recruté lui aussi par les pères blancs initialement comme simple maçon, il est devenu très rapidement le chef d'équipe tant pour son savoir-faire comme sourcier que comme maître maçon. C'est à lui que nous devons nos ouvrages "puits moderne à grand diamètre" reconnus comme exemplaires. Actuellement, lui et son équipe travaille pour le compte de la paroisse mais aussi comme entreprise indépendante.

Le sourcier, Ghana TOGO, en 25 ans de service, ne s'est jamais trompé dans ses évaluations. Pour chaque implantation de puits, il évalue la profondeur pour atteindre l'eau, le nombre de mètre à surcreuser afin d'obtenir le volume nécessaire pour répondre aux besoins, détermine la nature des différentes strates du sous-sol. Aucun de nos puits creusé à ce jour n'a jamais tari.

Il assure par ailleurs le rôle de chef maçon et emploie la méthode de coffrage en béton sur 15 cm d'épaisseur pour le busage du corps du puits, en conséquence l'ouvrage est pérenne. Dans l'autre domaine où nous avons besoin de lui en tant que maçon, Il a amélioré, du fait de l'expérience acquise, la conception de la fosse vidangeable alimentée par les latrines en renforçant l'épaisseur



du fond de celle-ci pour éviter les remontées lors de la période des pluies. Il travaille toujours avec la même équipe et les mêmes partenaires tels que le forgeron. L'ensemble de l'équipe est bien rodée et par ailleurs fidélisée du fait de l'enchaînement de nos réalisations.

-Nous travaillons aussi avec des personnels de la paroisse, les directeurs d'école, les membres des COGES, le docteur, l'infirmier et le pharmacien pour la formation et l'appropriation des réalisations.

### **Objectif(s) du projet**

*(Quelle est la finalité générale de votre projet au regard de la lutte contre la pauvreté ? Quels sont les objectifs opérationnels et précis que vous vous donnez dans le cadre de cette finalité ?)*

### **Créer un environnement sanitaire optimal au niveau de cette région :**

Notre but peut être repris en évoquant le droit à l'accès à l'eau et en citant un extrait du livret édité et diffusé par l'organisme PS-EAU, "Développer les services d'assainissement. 16 questions pour Agir": « 1 milliard d'individus pratique la défécation à l'air libre. En améliorant cet accès, il s'agit d'éviter le contact direct avec les excréta et ainsi réduire les risques sanitaires de transmissions des agents pathogènes.

L'assainissement répond donc à un objectif de santé publique. Il s'agit également de préserver l'intimité des populations. »

Nous pouvons aussi décliner les raisons d'être de ce projet, "Eau, Assainissement, Hygiène sur le territoire de la région de PEL-MAOUDE", en mettant en évidence les points suivants:

#### Objectifs sociaux et humains:

- Pouvoir satisfaire ses besoins naturels dans un lieu adéquat pendant le temps scolaire.
- Respect de l'intimité, ne plus se retenir de longues heures notamment pour les jeunes filles afin de pouvoir se soustraire aux regards et convoitises lors de la satisfaction de tels besoins.
- Contribuer à installer une meilleure assiduité et donc un suivi scolaire renforcé par la disparition de cette source de discontinuité dans le déroulement de la journée d'école que représente la nécessité de gagner la brousse pour satisfaire ses besoins naturels.
- Créer un sentiment de tranquillité voire de sécurité notamment pour les adolescentes.
- Contribuer à l'égalité des sexes : en faisant en sorte qu'à terme, en effet les jeunes filles soient autant présentes en classe que les garçons et bénéficient donc de tous les cours dispensés à l'école.

#### Objectifs sociaux-sanitaires:

- Eduquer notamment les enfants aux règles d'hygiène et aux bons usages de l'eau.
- Acquérir le réflexe de se laver les mains et ce dans un pays où l'eau est une denrée rare et précieuse: "Le lavage des mains au savon permet à lui seul d'éviter entre 500 000 et 1,4 million de décès par an (Curtis, Cairncross, 2003)".
- Responsabiliser les enfants tant au niveau de leur comportement que de l'appropriation des lieux.

#### Objectifs écologiques:

- Pas de matières fécales polluant et contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration. Idem pour les eaux « grises ».
- Valorisation des déchets organiques.

**Objectifs sanitaires:**

-Sensibiliser et former des acteurs relais afin de promouvoir une culture de respect de l'hygiène.

**Objectifs sanitaires et d' Amélioration des conditions de vie:**

- Permettre l'accès à une eau de qualité en remplacement d'eau croupie ou puisée au niveau des mares. Garantir un point d'eau sûr et durable.
- Etablir un ouvrage offrant une possibilité d'exhaure à proximité tant du lieu de vie que de l'enceinte de l'école.
  - Mettre à disposition une capacité de puisage en quantité, ouvrage permettant l'exhaure simultanée par au moins 6 personnes.
  - Absence de maintenance - utilisation garantie à 100% du potentiel de l'ouvrage en question quel que soit le moment de cette utilisation.
- Limiter les risques de contamination : séparation de l'approvisionnement en eau à destination humaine et du cheptel.
- Sécurisation de l'accès au puits proprement dit pour éviter les accidents tant humains qu'animaux.
- Préservation dans le temps de la meilleure salubrité possible du lieu de puisage.
- Bonne appropriation et respect de ce lieu de vie, propriété de tous. Préserver le rôle social traditionnel lié au regroupement pour l'exhaure.

**Objectifs secondaires inhérents aux réalisations :**

- Fixer la population active en procurant du travail local.
- Créer des richesses par l'achat de matériaux et de médicaments sur place, en contribuant aux défraiements des maçons spécialisés, des formateurs,...
- Valoriser leur savoir-faire.
- Tester un ouvrage de type « puisard » pour l'évacuation des « eaux sales »

**Résultats attendus**

*(Quel sera l'impact de ce projet sur la situation des bénéficiaires finaux ?)*

**Nos résultats attendus en référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD):**

*(Seuls ont été retenus et commentés les OMD et leurs cibles concernées par le projet dans l'exposé ci-dessous)*

**1ère OMD : Réduire l'extrême pauvreté et la faim :**

**Cible 2/3 : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif :**

- L'exploitation de puits moderne à grand diamètre projeté à ORO et à KANIKOMOLE doit permettre de dégager davantage de temps consacré à la famille, pour les travaux des champs et pour des productions locales.
- L'enchaînement de chantiers tel que le creusement des puits à ORO et KANIKOMOLE, la production de briques et de parpaings, la construction de latrines à PEL-MAOUDE, ONGO et SOUGOUROU-KANA,... devraient permettre par ailleurs de maintenir une partie des hommes sur place en fournissant de l'emploi et de la richesse locale.

**2ème OMD : Assurer l'éducation primaire pour tous :**

**Cible unique : Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires :**

**Oui pour le volet puits : à ORO et à KANIKOMOLE, comme dans tous les villages de cette partie de**

l'Afrique, les enfants sont souvent mobilisés pour l'exhaure: le tirage demande l'emploi d'ânes au niveau de la tractation de la corde, et les sites d'approvisionnement actuels sont éloignés. Un puits local libèrera de ces obligations et par conséquent dégagera du temps qui pourra être consacré notamment en vue de l'éducation scolaire.

Oui pour le volet latrines, nous constatons à l'école une meilleure assiduité et continuité hebdomadaire de la journée de cours et une scolarisation en hausse chez les jeunes filles.

### **3ème OMD : Promouvoir l'égalité des sexes :**

**Cible unique : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires et à tous les niveaux de l'enseignement :**

La mise à disposition de latrines « garçons – filles » séparées permet une meilleure intimité notamment pour les jeunes filles, cela crée un service, une commodité ayant pour conséquence une fréquentation de l'école plus grande de leur part, fait constaté au niveau de chaque site pourvu de latrines par l'association tel que BARAGNAGOLE, TEMEGOLO ou TENDELY. Le même constat est donc attendu sur les sites d'ONGO, de PEL-MAOUDE et de SOUGOUROU-KANA ou lors de la deuxième phase à TOUOUNAGOU, ORO et KARAMA.

### **4ème OMD : Réduire la mortalité infantile :**

**Cible unique : Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans :**

L'accès à l'eau de qualité, la possibilité d'utiliser des latrines en milieu scolaire, l'accès à la connaissance des bonnes utilisations de l'eau et aux règles d'hygiène élémentaires en limitant la propagation des maladies diarrhéiques qui sont encore trop souvent mortelles chez les enfants de moins de 5 ans contribuent à une nette amélioration sanitaire par contre difficilement évaluable quant à son incidence exacte sur l'évolution du taux de mortalité. D'autant plus que l'association a doté les écoles de « boîtes de premiers soins et d'urgence » et formé les personnels à cet effet, ce qui contribue aussi à diminuer certaines pathologies, du moins de les atténuer.

### **6ème OMD : Lutter contre les grandes pandémies :**

**Cible 3/3 : Maitriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle:**

OUI, nos ouvrages contribuent à lutter notamment contre les dysenteries, les parasitoses telle que la bilharziose, les amibes, les conjonctivites,...

Le fait d'accompagner ces installations, puits comme latrines, par des formations à destination d'adultes ayant pour vocation l'éducation et la transmission des savoirs devrait permettre de poursuivre l'instauration dans la région d'une dynamique, d'une culture de l'hygiène et promouvoir en conséquence un meilleur environnement sanitaire. Nos actions préventives devraient porter du fruit.

### **7ème OMD : Assurer un environnement durable :**

**Cible 3/4 : Réduire de moitié le taux de la population qui n'a pas accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement :**

Objectif principal que ce soit pour l'accès à l'eau de qualité pour tous, cela sera le cas à ORO et à KANIKOMOLE ou pour l'accès aux commodités sanitaires et l'utilisation des puisards dans les écoles franco-arabes de la commune de PEL-MAOUDE. Elles offriront ainsi les mêmes services que les écoles publiques ou catholiques. Nous nous rapprochons ainsi de l'objectif général fixé par l'association Mali-Médicaments à savoir que la quasi-totalité des écoles de cette commune malienne ait un accès à une eau de qualité et soit pourvu de latrines.

### **Indicateurs d'évaluation des résultats**

*(Quels sont les indicateurs chiffrés qui vous permettront de mesurer la réussite de votre projet en termes d'impact sur les bénéficiaires ?)*

**Indicateurs directs :**

- Le nombre de bénéficiaires supplémentaires ayant accès à une eau en quantité et de qualité
- Le nombre de têtes de bétail pouvant s'abreuver et contribuer à l'élevage local
- Le nombre d'élèves garçons et filles utilisant les latrines et la « station » offrant la possibilité de se laver les mains
- Le taux de fréquentation scolaire pour les filles et les garçons, avant création des infrastructures et après
- L'évolution du taux d'assiduité
- Le nombre d'élèves ayant eu accès aux campagnes de sensibilisation et d'éducation

**Indicateurs indirects :**

- Le nombre d'installations supplémentaires de latrines privées sur le secteur impacté par le projet
- Idem pour les puits

L'évolution du nombre et de la nature des pathologies sur le secteur est lui aussi un indicateur mais difficilement quantifiable.

**Rôle de votre organisation dans la réalisation du projet**

*(Quelles seront précisément vos attributions pour toute la durée du projet présenté ?)*

Le 1er Adjoint au maire de PEL-MAOUDE et correspondant local de Mali-Médicaments collecte les besoins, les demandes, évalue la faisabilité et le degré de priorité au niveau réalisation. Il consulte les chefs des villages et les directeurs d'école. Puis en fonction du degré d'urgence et de priorité et en rapport avec le plan de développement préétabli, il soumet à Mali-Médicaments les projets ainsi recensés.

Après échanges entre nous, structure Mali-médicaments en France et notre correspondant, les projets font l'objet d'une instruction plus poussée s'ils sont retenus. La faisabilité est étudiée et des devis sont demandés pour estimation du coût et recherche de financements.

Notre fonctionnement correspond à la répartition des tâches entre Maître d'Ouvrage, Mali-Médicaments pour sa partie française, et Maître d'Œuvre, rôle assumé par notre correspondant local Robert TOGO et ce grâce à ses différents mandats officiels ou fonctions sur place.

Il coordonne le projet à mettre en chantier, recherche les autorisations, passe les engagements moraux auprès des différents interlocuteurs et décideurs. Il veille à obtenir la participation des villageois pour la main d'œuvre et les repas des ouvriers, assurés par les femmes de la localité concernée, il s'assure des concessions de terrain, des accords des directeurs d'école et autres autorités Educatives.

Il surveille le chantier, nous informe de l'évolution et nous fait parvenir tous les documents s'y rapportant ainsi que des photos illustrant les réalisations ou les événements marquants (inauguration du chantier, cérémonie de clôture, remise de médicaments, formation,...).

Il effectue les opérations comptables nécessaires sur place et est notre mandataire.

En tant que 1er Adjoint au Maire de PEL-MAOUDE, il contracte aussi les assurances au nom de la commune et enregistre les réalisations effectuées.

Par ailleurs, il est à noter que lorsque nous prenons part à un chantier, depuis toujours, Mali-Médicaments finance l'opération, en contrepartie, la population assume la main d'œuvre non spécialisée et les repas des personnels spécialisés tels que les ouvriers maçons, les dynamiteurs, la municipalité assurant la logistique administrative, le coût des assurances, les concessions de terrain ainsi que la garantie de leur libre accès.

Il est à noter que les communes de KOPORO-NA pour TOUOUNAGOU, de KOPO-PEN pour ORO et

celle de DOUKOUTOUNÉ I pour KARAMA contribueront à l'approvisionnement en gravier et sable du chantier, soit pour l'association et Y-CID un cout diminué de 425€ par ouvrage implanté. Elles souhaitent se doter au plus vite de ces installations d'où cet effort considérable à leur niveau consenti.

#### Autres partenaires qui seront impliqués dans le projet

*(En dehors du maître d'ouvrage et de votre structure, précisez leur rôle, la nature et l'ampleur de contribution à la réalisation du projet)*

Au niveau des écoles, les directeurs d'écoles et les responsables des comités de gestion ont été volontaires pour suivre la formation proposée. Ils en sont fiers. Ils sont par ailleurs demandeurs d'outils pédagogiques et leurs enseignants seront heureux de pouvoir disposer des boîtes à idées que nous leur enverrons et d'être en mesure de relayer les messages préventifs et citoyens qu'elles contiennent. Ils ont échangé avec leurs collègues déjà pourvus et sont impatients de mettre en pratique leurs connaissances, de mettre en situation les élèves dès que les latrines seront opérationnelles. A notre connaissance, les élèves des écoles déjà dotées s'impliquent bien dans cette démarche et coopèrent volontiers à l'entretien de leurs lieux de commodités sanitaires. Il devrait en être de même pour les nouveaux bénéficiaires.

La population des villages où les latrines seront implantées dans l'enceinte de leurs écoles et où les puits seront creusés, fournira la main d'œuvre non spécialisée et produira les parpaings pour la construction de la fosse.

Les Chefs de village sont porteurs du projet.

#### Une mention particulière quant aux rôles assurés par les femmes :

Conformément à ce qu'elles font habituellement dans le cadre de projets similaires, elles prépareront et fourniront les repas pour la main d'œuvre non spécialisée pendant le temps des chantiers de construction des latrines à PEL-MAOUDE, ONGO, SOUGOUROU-KANA ou autres lieux à venir et la réalisation du puits à ORO et KANIKOMOLE, respectivement pendant 30 et 90 jours pour deux personnes.

Les femmes formées dans le cadre de ce projet (par exemple aux règles d'hygiène et de bon usage de l'eau) seront aussi les vecteurs de transmissions des bonnes pratiques acquises et cela notamment à destinations des enfants. Et réciproquement par leurs enfants, il est fort probable que les habitudes et pratiques des femmes soient modifiées et que l'ensemble de la famille à terme en bénéficie.

#### Durée globale de réalisation du projet

*(Période pour laquelle vous sollicitez l'aide d'YCID)*

De janvier 2016 à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017

#### Calendrier de mise en œuvre du projet

*(Veuillez cocher les cases correspondantes pour chacune des activités prévues, par trimestre)*

	Nom de l'activité	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12
1	Latrines franco-arabes (bloc de deux latrines filles + bloc de deux latrines garçons + fosse) à PEL-MAOUDE, ONGO, SOUGOUROU-KANA)	X											
2	Puits KANIKOMOLE	X	X										
3	Puits ORO				X	X							
4	2 <sup>ème</sup> tranche autre site :					X	X						

	Latrines (bloc de deux latrines filles + bloc de deux latrines garçons + fosse) à TOUOUNAGOU, ORO, KARAMA												
5	Envoi documents pédagogiques écoles franco-arabes		X										
6	Envoi documents autres écoles					X							
7	Nouvelle session de formation				X								
8	Implantation 1 puisard « eaux sales » et t évaluation		X										
9													
10													

### 3- Viabilité et pérennité du projet.

#### Sensibilisation des bénéficiaires finaux

*(De quelle manière le projet sera-t-il expliqué aux bénéficiaires et comment se fera l'appropriation ?)*

#### Puits d'ORO et de KAMINIKOLE:

La création d'un point d'eau dans un village, surtout s'il est attendu depuis longtemps, ce qui est leur cas, est un événement social et culturel d'importance. La création d'un tel ouvrage est ponctuée d'une cérémonie officielle d'ouverture de chantier, en présence du Maire, des membres de la municipalité, du Chef de village, des Anciens,..., où chacun, une fois le périmètre du cercle dessiné au sol par le sourcier, donne le premier coup de "daba", geste symbolique et lourd de signification.

Le chantier durera environ 90 jours pendant lesquels, 15 jeunes du village seront mobilisés aux tâches "d'arpète" et deux femmes prépareront les repas pour le chef maçon et l'ouvrier spécialisé qui l'assiste. Autrement dit, la communauté s'approprie l'ouvrage, c'est elle qui le réalise en partie, elle crée sa propre richesse, ce qui est très important au niveau social. Le travail des membres du village est donc valorisé.

De plus, le chantier attire la curiosité des enfants, le chantier devient un lieu de rencontres et d'échanges.

Une fois l'ouvrage achevé, la cérémonie d'inauguration ou fête du village regroupe une nouvelle fois les autorités, les personnalités et la population.

L'accès à un point d'eau de qualité bouleverse la vie du village et améliore considérablement les conditions de vie surtout des femmes et des enfants. La conséquence sociale la plus remarquable et chiffrable est l'augmentation de la fréquentation scolaire. La femme peut se consacrer à d'autres tâches telles que le maraichage.

Du fait de la qualité de l'eau fournie, une diminution des maladies telles que les parasitoses et les diarrhées est d'autre part observée.

Les villageois sont toujours fiers de leur puits et se l'approprient très rapidement: ils savent que l'eau sera toujours accessible en quantité et de qualité, l'ouvrage ne nécessitant aucune maintenance.

#### Latrines, écoles des villages d'ONGO, de SOUGOUROU-KANA et de PEL-MAOUDE et lors de la deuxième phase TOUOUNAGOU, ORO et KARAMA:

En ce domaine, même constat, les "villages", les "écoles" sont très fiers de posséder des latrines, ces commodités sont très appréciées, notamment chez les jeunes filles. Les comités de gestion ont

pris en charge l'entretien quotidien. Leur utilisation pendant le temps scolaire engendre le besoin de posséder des latrines dites individuelles au niveau des foyers, créant ainsi une dynamique vers la nécessité de se doter de moyens d'assainissement et par conséquent contribue aussi à l'amélioration sanitaire.

#### Formations, outils pédagogiques sur les "bons usages de l'eau", "lavage des mains":

Ces types de messages éducatifs, ces formations sont très bien perçues et contribuent à cette prise de conscience de la nécessité de se préserver, de se prémunir, de se protéger et de créer un environnement sanitaire favorable afin de diminuer les maladies hydriques.

**La population est d'ailleurs demandeuse d'aller encore plus loin, une véritable mutation est en cours dans ce domaine.**

#### **Capacités de gestion du maître d'ouvrage**

*(Comment le maître d'ouvrage assurera-t-il la gestion du projet après votre départ ? Votre projet inclut-il des formations spécifiques pour les personnes en charge de gérer le projet ?)*

#### Les ouvrages:

Le sourcier et maître maçon maîtrise parfaitement son art. De plus, il recherche constamment des améliorations à ses ouvrages. S'agissant des puits du fait de la technique employée par coffrage de 15 cm d'épaisseur de béton armé avec progression m par m pour tout le corps du puits, ils sont donc conformes à la législation en vigueur au Mali (le crépissage de la paroi étant interdit) et pérennes. Le système d'exhaure, classique par l'intermédiaire d'une poulie, quant à lui ne nécessite pas de maintenance d'où là aussi une exploitation garantie dans le temps. Les bâtiments des latrines sont appelés aussi à durer, la fosse de recueillement des excréta pouvant être vidangée par l'extérieur sans déposer des dalles des cabines.

#### Leurs exploitations :

Au niveau de l'exploitation des puits, le Chef de village, autorité de fait et de droit coutumier, régule en cas de problèmes ou d'incidents, il va veiller, assisté de villageois formés au préalable, au bon maintien de l'état du puits et notamment de sa propreté. Eventuellement, le village contribuera au remplacement d'un portillon ou d'un couvercle fossé.

S'agissant de l'entretien des latrines, du puisard pour les eaux de nettoyage des mains, de l'approvisionnement en eau des canaris, c'est à la charge des comités de gestion (COGES).

#### Les formations dispensées, les outils pédagogiques:

Chaque année, au cours de la nouvelle session de formation, nous essayons d'incorporer à celles-ci les nouveaux arrivants sur le secteur, du fait de mutation, afin d'entretenir les « relais », la synergie créée dans ce domaine. De même, nous veillons à renouveler les documents pédagogiques auprès des écoles afin d'entretenir l'intérêt et la mobilisation.

#### **Financement du projet après votre intervention**

*(Quelles sont les charges identifiées nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du projet ? Comment seront-elles financées ?)*

Aucune dépense si ce n'est les frais d'entretien courant au niveau des latrines et puisards pris en charge par les COGES, les frais de poursuite de formation et d'envoi de documents pédagogiques seront à la charge de Mali-Médicaments, chapitre frais de fonctionnement domaine sanitaire

#### **Modalités de suivi à moyen terme du projet**

*(De quelle manière serez-vous informé de la façon dont le projet se poursuit après votre départ ?)*

**Comme exposé pour chaque activité, l'évaluation est d'abord effectuée par rapport au déroulé de**



l'action, et au final par un bilan de fonctionnement et de satisfaction. Au fur et à mesure de l'avancée des chantiers, notre correspondant nous fait parvenir les photos du lancement de l'opération, du chantier en cours, du rendu final, de son exploitation et de la fête « d'inauguration ». Par ailleurs, nous sommes destinataires des lettres de sollicitations, de remerciements,...

Une autre source de données nous permettant de suivre la concrétisation du projet sur place est le suivi au quotidien du compte de Mali-Médicaments ouvert auprès de l'agence ECOBANK de KORO. A chaque opération bancaire, un avis d'alerte est émis par e-mail, le président de Mali-Médicaments en est avisé et un relevé mensuel lui est adressé. Ainsi, l'association est au courant des matériaux achetés, des factures acquittées au profit du maçon, du forgeron,...

### **Evaluation finale du projet**

*(Comment prévoyez-vous d'évaluer votre projet avant votre départ ?)*

La première source de données permettant de déterminer les points forts ou défailants de tel ou tel dispositif est fournie par notre correspondant local.

Une deuxième source d'informations se trouve dans le contenu des lettres de remerciements qui sont adressées à l'association. En effet, elles soulignent la satisfaction des intéressés mais pointent aussi les problèmes ou sont assorties de demandes.

Pour l'évolution sanitaire, nous pouvons aussi croiser les bilans avec les données fournies par nos partenaires traditionnels que sont les centres de soins. Cette démarche de rendre compte est désormais bien intégrée.

S'agissant des constats de fréquentation scolaire, l'association s'appuie sur les statistiques établies par les instances éducatives.

Quant aux ouvrages proprement dit, Mali-Médicaments peut là aussi croiser les constats et affiner les analyses grâce à des rapports établis lors d'études de prospection ou de faisabilité par d'autres organismes ou dans le cadre de coopération entre communes, par exemple entre celle du VIGAN en France et PEL-MAOUDE.

L'idéal serait de pouvoir renouveler avec une visite sur place, mais en raison de l'instabilité politique actuelle, PEL-MAOUDE est en limite de zone rouge, l'association préfère attendre une amélioration notable de la situation avant de s'y rendre à nouveau. Par contre, par exemple, à l'occasion des 40 ans de l'association, elle favorise la venue de son correspondant local malien, Robert Ansama TOGO et d'un des membres d'honneur, le Docteur Baboua TRAORÉ. Les échanges seront à nouveau très probablement fructueux et riches d'enseignements.



### **B3- BUDGET PREVISIONNEL**

---

L'établissement du budget prévisionnel s'effectue obligatoirement avec les services d'YCID au cours d'une réunion de travail, au cours de laquelle un outil spécifique sera utilisé. Pour préparer le rendez-vous, veuillez transmettre à l'avance le présent formulaire complété en dehors de cette partie, et vous munir de l'ensemble des études, devis et estimations financières utiles pour établir le budget global. Vous devez également préparer un compte d'exploitation du projet, intégrant l'ensemble des dépenses courantes durant la phase du projet, même si celles-ci ne sont pas éligibles.

Le budget ainsi élaboré sera imprimé à part du dossier et devra être signé par la personne habilitée à engager votre organisation.

L'outil d'élaboration du budget (fichier Excel) vous sera communiqué par mail. Il vous servira pour réaliser le rapport final (partie financière) de la convention.

#### **Prendre rendez-vous :**

Yvelines coopération internationale et développement

Tel : 01 39 07 79 94

Mail : [gipycid@yvelines.fr](mailto:gipycid@yvelines.fr)

Afin de préparer le rendez-vous, ci-joint maquette de travail proposée :

<b>Dépenses éligibles:</b>			<b>Recettes:</b>	
<b>Investissement immobilier:</b>	<i>Devis</i> F CFA	<i>Devis</i> €	Dépenses prévisionnelles €	€
Ph1 Puits KANIKOMOLE	4 761 500	7 259		
Ph2 Puits ORO	5 754 250	8 772		
<b>sous total ouvrages puits:</b>			<b>16 031</b>	
Ph1 Latrines ONGO	1 508 701	2 300		
Ph1 Latrines SOUGOUROU-KANA	1 508 701	2 300		
Ph1 Latrines PEL-MAOUDE	1 508 701	2 300		
Ph2 Latrines TOUOUNAGOU	1 230 000	1 875		
Ph2 Latrines ORO	1 230 000	1 875		
Ph2 Latrines KARAMA	1 230 000	1 875		
Ph1 expérience puisard lavage mains	131 191	200		
<b>sous total ouvrages latrines:</b>			<b>12 725</b>	
<b>Total investissement immobilier:</b>			<b>28 756</b>	
<b>Accompagnement technique:</b>		<i>Estimation</i>		
Action de formation		150		
Action de sensibilisation (outils)		250		
Action de communic. Locale (fresque)		500		
<b>sous total:</b>			<b>900</b>	
<b>Sensibilisation au développement:</b>				
Activité spécifique en Yvelines		500	500	
<b>Total dépenses éligibles:</b>			<b>30 156</b>	
Frais de structure (2%)			603	
Dépenses imprévues (3%)			905	
<b>Total projet:</b>			<b>31 664</b>	<b>ta financement projet: 31 664</b>
Ph1: 1ère Phase de travaux				
Ph2: 2ème Phase de travaux				
<b>Attention: la différence de prix entre le coût des latrines phase 1 et phase 2 s'explique par une participation des villages à l'approvisionnement en graviers et sable</b>				

## **B4- TABLEAU DES VALORISATIONS**

---

Le budget élaboré avec YCID ne porte que sur des flux financiers (en argent).

Vous pouvez compléter la présentation budgétaire de votre projet en indiquant les contributions en nature ou en industrie (mise à disposition de terrains, de personnels...). Veuillez dans ce cas utiliser le tableau ci-dessous. Vous pouvez décider de valoriser ces contributions : dans ce cas, veuillez préciser le mode de valorisation et son montant (nombre d'hommes-jour au salaire moyen constaté pour cette tâche, prix de l'hectare moyen constaté par les services fonciers...).

<b>Projet Mali-Médicaments partenariat Y-CID:</b>				
<b>Eau, Assainissement, Hygiène en milieu scolaire, priorités sanitaires:</b>				
	<b>VALORISATION</b>	<b>F CFA</b>	<b>€</b>	<b>Commentaires:</b>
<b>Puits</b>	main d'œuvre non spécialisée			<i>Terrassement, travail d'arpète</i>
<b>35m - 38m</b>	15 personnes/j * 1500 F CFA/pers*90 jours	2025000	3087	
<b>ORO</b>	apport eau	480000	732	
<b>ou</b>	apport sable	650000	991	
<b>KAMINOKOMOLE</b>	fourniture repas personnel qualifié			<i>Chef maçon et l'ouvrier qualifié</i>
	2500F CFA/pers*2 pers.*90 jours	450000	686	
	cordes- seaux	50000	76	
	fêtes du puits (inauguration - clôture)	360000	549	<i>Cérémonies en présence</i>
	<b>sous total:</b>	<b>4015000</b>	<b>6121</b>	<i>des autorités municipales,</i>
	Assurances chantier	300000	457	<i>des Chefs de village,</i>
	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	<i>des anciens,</i>
	<b>TOTAL:</b>	<b>4715000</b>	<b>7188</b>	<i>de la population.</i>
<b>Pour deux sites:</b>		<b>9430000</b>	<b>14 376,00 €</b>	
	<b>VALORISATION</b>	<b>F CFA</b>	<b>€</b>	<b>Commentaires:</b>
<b>pour</b>	main d'œuvre non spécialisée			<i>Terrassement fosse, travail d'arpète</i>
<b>1 site</b>	20 personnes/j * 1500 F CFA/pers*30 jours	900000	1372	
<b>Latrines</b>	apport eau	200000	305	
<b>1ère phase</b>	fourniture repas personnel qualifié			<i>Chef maçon et l'ouvrier qualifié</i>
	2500F CFA/pers*2 pers.*30 jours	150000	229	
<b>PEL-MAOUDE</b>	<b>sous total:</b>	<b>1250000</b>	<b>1906</b>	
<b>ONGO</b>	Assurances chantier	300000	457	
<b>SOUGOUROU-KANA</b>	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	
	<b>TOTAL:</b>	<b>1950000</b>	<b>2973</b>	
<b>Pour ces trois sites:</b>		<b>5850000</b>	<b>8 919,00 €</b>	
	<b>VALORISATION</b>	<b>F CFA</b>	<b>€</b>	<b>Commentaires:</b>
<b>pour</b>	main d'œuvre non spécialisée			<i>Terrassement fosse, travail d'arpète</i>
<b>1 site</b>	20 personnes/j * 1500 F CFA/pers*30 jours	900000	1372	
<b>Latrines</b>	apport eau	200000	305	
<b>2ème phase</b>	apport briques	70000	107	
	apport sable, gravier	250000	381	
<b>TOUOUNAGOU</b>	fourniture repas personnel qualifié			<i>Chef maçon et l'ouvrier qualifié</i>
<b>ORO</b>	2500F CFA/pers*2 pers.*30 jours	150000	229	
<b>KAMARA</b>	<b>sous total:</b>	<b>1570000</b>	<b>2394</b>	
	Assurances chantier	300000	457	
	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	
	<b>TOTAL:</b>	<b>2270000</b>	<b>3461</b>	
<b>Pour ces trois sites:</b>		<b>6810000</b>	<b>10 383,00 €</b>	
<b>soit une valeur globale de valorisation de :</b>			<b>33 678,00 €</b>	

# **Partie C**

## **SENSIBILISATION LOCALE AU DEVELOPPEMENT**

---

## C1- VOTRE COMMUNICATION ET VOS ACTIVITES EN YVELINES

**D'une manière générale, comment envisagez-vous de valoriser votre projet auprès de la population yvelinoise ?**

En en faisant état au cours de nos différentes manifestations ou actions, à l'aide de nos outils de communication habituels, site, panneaux d'affichages, articles et enfin lors de nos interventions dans les écoles et auprès des parents d'élèves.

**Quels seront les supports de communication que vous utiliserez pour faire connaître votre action ?**

Des tirages de photos agrandies, des mini-vidéos, la publication de témoignages, de remerciements notamment lors des expositions.

Un article spécifique sera d'autre part consacré à ce projet sur notre site.

Nous ferons aussi appel à la radio local, RVE, qui est toujours friande de nos interventions. Enfin, nous utiliserons les bulletins et gazette des municipalités avec lesquelles nous travaillons habituellement.

**Comment la visibilité de la contribution d'YCID est-elle assurée dans votre projet ?**

- ➔ Au Mali : sur chaque enclos de puits réalisé, une pancarte est apposée mentionnant l'association et le nom de son partenaire. De même sur un des murs des bâtiments des latrines, à la peinture sont inscrits les donateurs.
- ➔ En France, notre site mentionne plusieurs fois le service solidarité internationale du département et dorénavant le Groupe d'Intérêt Public Y-CID avec liens actifs. Il rend compte sous forme d'articles et de news des actualités (Assise, Micro-dons, évènements, réalisations,...). Nos bulletins de liaison internes mentionnent Y-CID à chaque fois que nous sommes partenaires. Lors de nos manifestations, expositions, le sigle d'YCID est présent, voire explicité. Dès la disponibilité des outils de communication d'Y-CID, nous les utiliserons à chaque nouvelle manifestation. Enfin, notre plaquette mentionne notre collaboration.

**Organisez-vous régulièrement des manifestations en Yvelines ? De quel type et à quel endroit ?**

Oui

- ➔ Par exemple, en 2015 : journées évènementielles 5,6,7 février 2015 à St HILARION, exposition, interventions dans toutes les classes primaires et maternelles, conférence-débat avec la participation de PS-Eau, spectacle (cf. Extrait article du site).
- ➔ Par exemple en 2016 : du 4 au 9 avril 2016 Festivités liées au 40 ans de Mali-Médicaments à RAMBOUILLET

**Evènements et manifestations d'YCID :**

Avez-vous déjà participé aux Assises « Yvelines, partenaires du développement » ?  Oui  Non  
 Avez-vous déjà tenu un stand lors des Assises ?  Oui  Non  
 Etes-vous déjà intervenu dans un atelier organisé durant les Assises ?  Oui  Non  
 Avez-vous déjà participé à une campagne Microdons 78 ?  Oui  Non  
 Seriez-vous intéressé pour participer à cette campagne à l'avenir ?  Oui  Non

**YCID a mis en place une lettre d'information par e-mail : si vous souhaitez y inscrire des membres de votre organisation, veuillez renseigner le tableau ci-après**

Nom	Prénom	Adresse mail
-----	--------	--------------

<b>DURAND</b>	<b>Alain</b>	<b>familleadurand@yahoo.fr</b>
<b>METAIS</b>	<b>Sylvain</b>	<b>metais.sylvain@gmail.com</b>

## C2- ACTION SPECIFIQUE DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT

Selon le règlement en vigueur, votre structure doit organiser une restitution dans le cadre de la convention qui pourra la lier à YCID, et pour laquelle ce dernier apportera une contribution forfaitaire de 500€. **N'hésitez pas à prendre contact avec les services d'YCID pour vous accompagner dans la définition de cette activité.**

<b>Titre de la restitution</b>
« L'eau, cette ressource essentielle – priorités sanitaires en pays Dogon » ou « Regard solidaire sur le pays dogon » <i>L'intitulé n'est pas encore arrêté.</i>
<b>Date(s) envisagée(s)</b>
<b>Samedi 19 novembre 2016</b> ( <i>sous réserves de confirmation</i> )
<b>Lieu(x) envisagé(s)</b>
<b>Salle de la Mare aux Loups au PERRY en Yvelines</b> ( <i>sous réserves de confirmation</i> )
<b>Description de la restitution</b>
<b>Partenaires pour l'organisation</b>
<b>Municipalité du PERRY</b> <b>Groupe vocal « MOSAÏQUE »</b>
<b>Public visé</b>
<b>La population du PERRY en Yvelines et des alentours, les parents d'élèves qui auront bénéficié de nos interventions au cours de la semaine précédente,</b> <b>Notre public habituel,</b> <b>Le public habituel de la chorale « MOSAÏQUE »</b>
<b>Nombre de personnes attendues</b>
<b>Difficilement évaluable, de 200 à 300 personnes ?</b>
<b>Budget prévisionnel de la restitution</b>
<b>500 € en équilibre dépenses – recettes hors billetterie concert le soir</b>



# **Partie E**

# **SIGNATURES**

---

**E1- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

---

A l'attention de  
**Monsieur le Président d'YCID**

Je soussigné Jean Claude BEUF agissant en qualité de Président de l'association Mali-Médicaments sollicite d'YCID une aide de 12 666 €, pour la réalisation du projet « *Poursuite de la priorité sanitaire sur la région de Pel-Maoudé* » au Mali, coût global de 31 664 € dont le démarrage est prévu le 4 janvier 2016 pour une durée de 1 an et demi voire 2 ans.

Je certifie sur l'honneur que mon organisation est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise les services d'YCID à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'organisme l'octroi d'une subvention.

Mon organisation est membre d'YCID, et je suis à jour au niveau cotisation.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises et de la convention-type qui me sera proposée, notamment des obligations qui m'incombent en la signant.

Je m'engage à réaliser le projet selon les termes proposés dans le présent formulaire et à solliciter l'accord d'YCID avant toute modification, le cas échéant, de ce projet.

Si j'ai sollicité un prêt d'honneur, sans intérêt, je m'engage à en effectuer le remboursement au plus tard lors de la remise du rapport final d'exécution du projet. J'ai noté que le non-remboursement du prêt m'expose à la perte du solde de subvention à obtenir ainsi qu'à la perte de qualité de membre d'YCID.

J'autorise YCID à communiquer sur le projet une fois le financement accordé.

Fait à St HILARION, le 17 janvier 2016,  
 Le Président de Mali-Médicaments, Jean Claude BEUF

**Attention :**

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*

*Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à YCID.*

## **E2- CHARTE YVELINOISE POUR LA QUALITE DES PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE**

---

*Je soussigné Jean Claude BEUF, Président, représentant légal de Mali-Médicaments, déclare faire adhérer mon organisation à la Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale et m'engage à mettre en œuvre les principes qu'elle réunit dans le cadre du projet de coopération « Poursuite de la priorité sanitaire sur la région de Pel-Maoudé » au Mali cofinancé par YCID.*

1. **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT.** L'environnement du projet aura un impact décisif sur son déroulement : il faut connaître le contexte et tenir à jour une cartographie des acteurs.
2. **CLARIFIER LE BESOIN.** Un besoin n'est pas une donnée préalable : il doit être le fruit d'une construction collective et ouverte et cibler précisément les demandes formulées.
3. **PROPOSER UN SERVICE.** Les infrastructures n'ont d'utilité que pour un service à rendre : la conception du projet doit porter plus d'attention aux modalités de fonctionnement qu'à l'investissement.
4. **ADAPTER LA REPONSE.** Il y a plusieurs réponses possibles à un besoin : toutes les options doivent être examinées avant de déterminer le contenu d'un projet.
5. **PARTAGER LES RESPONSABILITES.** La conduite du projet implique la participation de plusieurs acteurs : un partage clair des responsabilités est nécessaire avant le démarrage du projet.
6. **S'APPUYER SUR LES RESSOURCES HUMAINES.** Les ressources humaines sont le moteur du bon déroulement du projet : les enrichir est un facteur de pérennité.
7. **RESPECTER LES AUTORITES.** Le développement local passe par des autorités locales légitimes : c'est aussi le rôle de la solidarité internationale que de les reconnaître voire de les renforcer.
8. **SAVOIR INNOVER.** Le projet est un facteur de développement durable : sous couvert de répondre à un besoin, il peut être l'occasion d'introduire des pratiques innovantes.
9. **RENFORCER L'IMPACT LOCAL.** Le projet est un acteur de la vie locale : pour faciliter son appropriation, il faut encourager les retombées locales.
10. **REUNIR LES CONDITIONS PREALABLES.** La précipitation nuit à la qualité des projets : il faut établir des conditions préalables et laisser l'initiative du démarrage des projets à ceux qui devront en assurer la conduite.
11. **GERER AVEC RIGUEUR.** Réunir les financements nécessaires crée des obligations : la réussite du projet exige une gestion saine, transparente et équilibrée en particulier sur le plan financier.
12. **VALIDER LA PERENNITE.** L'achèvement du projet n'est pas une fin en soi : il faut soutenir l'intérêt durable et l'appropriation des bénéficiaires pour la production du service.

*Fait à St HILARION le 17 janvier 2016*

Jean Claude BEUF, Président Mali-Médicaments

### E3- LISTE DES PIÈCES ANNEXES A FOURNIR

---

En complément du formulaire de demande de convention de partenariat, le demandeur est invité à fournir :

	Vérification par le demandeur	Vérification par YCID
Bulletin d'adhésion à YCID	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout document de nature technique permettant de justifier de la faisabilité du projet (études préalables...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout document de nature budgétaire permettant de justifier le budget prévisionnel ( <a href="#">devis puits et latrines...</a> )	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lettre de soutien des autorités locales et/ou des services de l'Etat concernés par le projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie des conventions et/ou contrats signés avec les partenaires locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la liste des membres de l'instance décisionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie des comptes approuvés lors du dernier exercice clos (associations)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du budget prévisionnel pour l'année en cours (associations)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le plus récent rapport d'activités approuvé (associations)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du récépissé de déclaration en Préfecture (associations)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du relevé d'inscription SIRET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie des statuts (associations)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un relevé d'identité bancaire ou postale (original)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>